

Épinac

## « La commune a sa carte à jouer à l'avenir » selon le sous-préfet

Marc Makhlouf, sous-préfet d'Autun-Le Creusot, a rendu visite à la commune d'Épinac, qui est le deuxième pôle de services de la Communauté de communes de l'Autunois Morvan après Autun.

Par Chantal PITELET (CLP) - Hier à 19:20 - Temps de lecture : 4 min



Le sous-préfet Marc Makhlouf et le comité de réception d'Épinac, posant devant le terrain qui accueillera la future Unité de vie protégée adossée à l'ehpad. Photo JSL /Chantal PITELET

**L**e sous-préfet d'Autun-Le Creusot, Marc Makhlouf, était invité à Épinac pour un tour de table et une présentation de la commune, qui se trouve partagée entre « des problèmes de services liés à notre rôle d'ancien chef-lieu de canton et notre rôle de centralité par rapport aux communes desservies par le pôle de l'Épinacois », comme le soulignait le maire Jean-François Nicolas.

Épinac dispose en effet de nombreux services, tels que la gendarmerie, le centre d'incendie et de secours, l'agence postale, la banque, les

établissements scolaires, la maison de santé, l'ehpad, les pharmacies.

Jean-François Nicolas a également présenté succinctement les différents projets de la municipalité qui visent à rendre la ville plus attractive en l'embellissant et en développant de nouveaux services. S'il est question de créer une unité de vie protégée près de l'ehpad, il y a aussi l'idée de lancer un espace de coworking ou encore de favoriser les circuits courts et sains en réaménageant la place du Marché.

**« Dans l'Autunois, il faut un peu plus de mutualisation »**

Surtout, le maire a affiché sa volonté pour plus de mutualisation entre les communes du secteur dans les projets, ce sur quoi le sous-préfet l'a rejoint : « Je pense en effet que dans l'Autunois, il faut un peu plus de mutualisation, avoir une vision pour l'avenir. Sur des projets structurants complémentaires qui s'inscrivent dans le territoire, il faut réfléchir collectif. »

Donner de la visibilité à Épinac située entre Autun et Beaune en mettant en valeur ses richesses patrimoniales est également incontournable pour attirer de nouveaux habitants et touristes. « Vous avez un beau pays plein de ressources, mais vous n'en faites pas la publicité », a souligné Marc Makhlouf.

Après ce tour d'horizon, les participants sont allés sur le terrain. Le puits Hottinguer qui concentre actuellement l'intérêt de nombreux partenaires institutionnels et privés ( lire par ailleurs ) en était la première étape, suivi de l'ehpad où fut présenté le projet de l'Unité de vie protégée (14 lits) et enfin la maison de santé et son espace prêt à accueillir la vaccination contre le Covid.

Pour conclure, Marc Makhlouf déclarait : « Il faut avoir de la profondeur dans l'analyse et le regard. Je pense que vous le faites bien. Il faut maintenir les efforts et aller au-delà, les Français vont revenir à la ruralité. Ça, c'est l'avenir, il faut s'y préparer. Épinac y a sa carte à jouer. »



### **Épinac - Le puits Hottinguer fait l'objet de toutes les attentions**

À Épinac, le puits Hottinguer concentre actuellement l'intérêt de nombreux partenaires institutionnels et privés. Lors de sa venue, le sous-préfet Marc Makhoulouf a découvert l'édifice et le projet "Deuxième vie, deuxième chance pour les bâtiments, les matériaux, les énergies et les hommes" qui le sous-tend, décliné par le maire tout au long de la visite. « C'est un beau projet. Si Autun a sa cathédrale, le puits Hottinguer est la cathédrale d'Épinac, a souligné le sous-préfet. C'est un projet riche et dense mais aussi prometteur. Aujourd'hui, vous avez le contenant, après il vous faut apporter le contenu. » Marc Makhoulouf a également glissé une petite promesse : « On mobilisera les capacités de l'État pour être à vos côtés, car Épinac ne peut le porter à elle seule. »

### **Épinac - Un centre de vaccination possible s'il y a suffisamment de doses**

À la maison de santé, le sous-préfet a eu la primeur de découvrir l'espace vaccination contre le Covid, aménagé par le personnel au cas où serait autorisée la création d'un centre de vaccination de proximité. C'est ce que défend avec force et conviction Jean-François Nicolas en tant que maire mais aussi médecin : « Ici, infirmiers et médecins sont prêts à coopérer, avec un renfort administratif si besoin. » Ce à quoi le sous-préfet a répondu : « On pourra décentraliser l'acte de vaccination si les quantités de doses sont suffisantes. »

### **Aucun résident de l'ehpad atteint du Covid**

Ce fut ainsi l'occasion de faire le point sur l'épidémie de Covid au niveau de l'ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Épinac, au sein duquel la gestion a été déterminante puisque, avec le dépistage systématique des personnels, aucun résident n'en a été atteint. Côté vaccination, 82 % des résidents ont reçu une première injection (5 ne souhaitaient pas être vaccinés, 2 étaient hospitalisés et 2 sont entrés récemment).

Le directeur du site, Christophe Bridault, a aussi présenté au sous-préfet le projet de la future Unité de vie protégée qui accueillera 14 lits. Confronté aux divers troubles cognitifs ou comportements qui rendent difficile la communication au sein de l'établissement, il devenait indispensable de créer cet espace qui devrait ouvrir ses portes fin 2023.

— C. P. (CLP)

Politique

Épinac

